L?aigle botté (Hieraaetus pennatus)

L'aigle botté (Hieraaetus pennatus) L'aigle botté est un rapace diurne de taille relativement petite. Nichant au nord du Maroc, le Moyen et le Haut Atlas, ses populations sont renforcées par les individus européens qui sont visible essentiellement de fin mars à début octobre. L‘aigle botté (Hieraaetus pennatus) peut se rencontrer sous deux formes: une sombre -la plus répandue- et une claire. Le rapace fréquente essentiellement les milieux forestiers ou boisés. Il niche typiquement dans un arbre au milieu d'une forêt. Certains individus s'aventurent jusqu'en pleine ville (cas enregistrés à Marrakech, Ouarzazate et Meknès notamment). Un chasseur hors paire Malgré sa petite taille l'aigle botté est un chasseur très habile qui fonce sur ses proies -parfois volumineuses- les serres en avant et qui souvent, capture ses proies dans les clairières. L'aigle botté plane en hauteur en décrivant des cercles. Une fois sa proie repérée, il se lance en piqué presque jusqu'au sol où il se redresse en s'élevant un peu, et vole rapidement en capturant n'importe quel petit oiseau posé ou volant bas. Il peut de la même manière capturer des lapins et des lézards. Ce rapace chasse aussi à l'affût, au bord d'une zone découverte ou capture des insectes. Il lui arrive aussi de piller les nids d'autres espèces. Ph: Karim Rousselon Unis pour la vie, mais pas en hiver… Les vols nuptiaux sont spectaculaires. Les aigles planent haut au-dessus de la forêt en cercles étroits, descendent au niveau de la cime des arbres en un piqué subit, et ensuite, ils planent plus bas au-dessus d'une vaste zone pour s'élever à nouveau en bougeant à peine les ailes. Quand

commence la période de reproduction, les deux adultes volent souvent à découvert sur les forêts, en criant de façon répétitive. En dehors de la période nuptiale, les deux partenaires volent souvent ensemble. Les couples reviennent chaque année sur le même site de nidification, et semblent unis pour la vie. En revanche, les oiseaux vivent en solitaire en hiver. Publier le 08 mai 2018 Source web par : ecologie.ma